

Gestion des prestations de maladie

Requête de retransmission de la demande de règlement

Si une demande de règlement est accidentellement annulée après le délai de transmission de quatre vingt dix jours, TELUS peut « ouvrir une nouvelle fenêtre » pour permettre à la pharmacie de retransmettre la demande en ligne. Ces requêtes sont évaluées individuellement puisque, selon les circonstances, ce service pourrait ne pas s'appliquer¹.

N° d'identification de la pharmacie : _____
Personne-ressource
à la pharmacie : _____
(en lettres majuscules)

Pharmacie : _____ Téléphone de la pharmacie : _____

N° d'étiquette HEAT : _____

N° d'ordonnance : _____ N° de transaction : _____

Date de transmission : _____

DIN : _____

Montant payé par l'assureur : _____ \$

N° de carte à dix-huit chiffres : _____
(compagnie d'assurance, groupe, certificat)

Raison de la demande de retransmission : _____

Veuillez télécopier le formulaire rempli ainsi qu'une copie de l'ordonnance originale ou encore une copie du transfert d'ordonnance.

Les demandes incomplètes ne seront pas prises en considération.

Veuillez télécopier vos renseignements au 1-877-570-5861, à l'attention du « Service de vérification ».
Tous les renseignements envoyés au Service de vérification sont reçus dans
un environnement sécurisé afin d'en garantir la confidentialité.

Date de la demande : _____ Signature: _____

¹ Aucune nouvelle fenêtre ne sera autorisée pour les paiements différés, couverture terminée, annulation le même jour ou réclamation refusée.